

Gérant(e) de service

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Le gérant de service a le mandat d'offrir en tout temps un service à la clientèle hors pair. Il est responsable des activités de gestion du rayon et de la gestion des ressources humaines de façon à optimiser la qualité des services demandés par les consommateurs.

Responsabilités :

- Effectue les différentes activités de gestion à l'intérieur du rayon du service afin d'atteindre les objectifs fixés ;
- Définit les objectifs et communique clairement ses attentes à son équipe de travail tout en lui transmettant le feed-back nécessaire à l'amélioration continue et en l'encadrant de façon à produire les résultats fixés ;
- Assure la mise en œuvre d'un service à la clientèle exceptionnel ;
- Assure la gestion des achats, des inventaires, des listes de prix, P.L.U. et respecte les ventes par homme/heure afin d'assurer le prêt aux affaires ;
- Applique les politiques et procédures, respecte les normes d'hygiène gouvernementales ainsi que les normes de santé et sécurité au travail et fait en sorte qu'elles soient appliquées et respectées de façon uniforme par tous les employés du rayon du service ;
- Forme, évalue et motive les membres de son équipe ;
- Crée un climat favorisant la confiance et la communication à l'intérieur de son équipe ;
- Effectue les différentes opérations reliées à la comptabilité des caisses (transfert d'argent, dépôts, contrôles, vérifications hebdomadaires, etc.) ;
- Respecte les budgets relatifs à son rayon ;
- Autres tâches connexes.

Exigences requises :

- Vous êtes détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent ;
- Vous avez un minimum de 2 ans d'expérience dans un commerce de détail ou dans le rayon du service ;
- Votre expérience en gestion et votre connaissance des systèmes de points de vente informatiques représentent un atout de grande valeur ;
- Le service à la clientèle est votre priorité ;
- Vous savez favoriser la communication et l'esprit d'équipe ;
- Vous êtes habile pour effectuer des opérations comptables de base.

Travailler pour notre coopérative, c'est entre autres :

- Salaire en fonction de ton expérience ;
- REER ;
- Rabais employé de + ou - 20% (ajusté selon les états financiers) ;
- Programme de bonification ;
- Assurances collectives avantageuses ;
- Développement de carrière ;
- Et bien plus encore!

Aux fins de cet affichage, le masculin est utilisé afin d'alléger le texte. Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.